

La **FUCE** de 2004 à 2012 :  
que de défis à relever !

**FUCE** from 2004 to 2012:  
Many Challenges to Overcome

La **FUCE** de 2004 a 2012:  
muchos desafíos que aceptar



La **FUCE** de 2004 à 2012 :  
que de défis à relever !

**FUCE** from 2004 to 2012:  
Many Challenges to Overcome

La **FUCE** de 2004 a 2012:  
muchos desafíos que aceptar

European Federation of Catholic Universities  
Fédération des universités catholiques Européennes  
Federación de universidades católicas de Europa

**FUCE**

© FUCE, 2013

Tous droits réservés

**Fédération des universités catholiques Européennes**

Rue de Bruxelles 61 B-5000 Namur

Tél. : 32 (0)81 72 40 09

**Création graphique et impression :**

USEK

Presses de l'Université  
Saint-Esprit de Kaslik

B. P. : 446 Jounieh, Liban

Tél. : +961 9 600 275 Fax: +961 9 600 273

Mél. : pusek@usek.edu.lb

**usek.edu.lb**

## *Avant-propos*

---

**Pr. Michel SCHEUER**  
*Président de la FUCE*

Chaque année, au printemps, quelque part en Europe ou au Liban, sur le campus d'une université accueillante, des hommes et des femmes passionnés par leurs responsabilités universitaires se retrouvent durant 48 heures pour échanger ensemble, pour partager leurs bonnes pratiques, leurs interrogations et leurs projets. La plupart d'entre eux sont en charge de leur université comme président ou recteur, entouré par une équipe dynamique et responsable ! L'Assemblée générale de la FUCE constitue cette merveilleuse occasion annuelle de prendre pendant deux jours un peu de distance avec le vécu immédiat et tout le poids des responsabilités de gestion que ce vécu comporte, pour découvrir et apprécier l'accueil d'une autre université, dans un autre environnement, et pour échanger sur des thématiques et des préoccupations très largement partagées au cœur de nos universités catholiques du vieux continent.

Au moment où se termine le mandat qui leur a été confié par l'Assemblée générale, Il a semblé utile aux membres actuels du conseil d'administration de la FUCE de nouer la gerbe de cette réflexion menée depuis plusieurs années en regroupant ces échos de nos réunions annuelles dans un petit volume trilingue. Ce modeste ouvrage n'a d'autre prétention que de partager avec le lecteur ce simple trésor composé des principales réflexions menées lors de nos rencontres annuelles de 2004 à 2012 ; nous souhaitons très simplement qu'il connaisse une large diffusion au sein de nos universités membres.

Le parcours qui est proposé dans ce recueil évoque bien évidemment les trois missions de toute université : créer de nouveaux savoirs au sein de ses laboratoires et centres de recherche, transmettre ces savoirs à travers les diverses activités d'enseignement et répondre aux interpellations de la société au sein de laquelle l'université est insérée. Mais nos universités, membres de la FUCE, ont en partage une inspiration commune : l'Évangile de Jésus-Christ. Cette « Bonne Nouvelle » apporte un éclairage spécifique à nos missions universitaires et nous invite sans cesse à servir davantage l'humanité en privilégiant, dans l'enseignement même prodigué dans nos universités et à travers les recherches qui y sont effectuées, l'attention aux plus faibles, aux petits, aux exclus, aux blessés de la vie, à celles et ceux qui n'ont pas droit à la parole, à celles et ceux que notre société d'abondance laisse sur le bord du chemin.

La publication de ce petit recueil est pour moi l'occasion, au nom de mes collègues administrateurs, de remercier très cordialement toutes celles et tous ceux qui ont préparé ces réunions annuelles de l'Assemblée générale, celles et ceux qui ont accepté d'y prendre la parole pour partager leurs convictions, leurs questionnements et leurs projets, sans oublier celles et ceux qui, souvent dans l'ombre, ont contribué à la cordialité de l'accueil qui a été réservé à tous les participants par les universités membres hébergeant nos travaux, de Lisbonne à Lviv et de Lille à Beyrouth.

Nos remerciements vont aussi à celles et ceux qui ont accepté de travailler à la rédaction de ce petit ouvrage, à la traduction des textes et à la mise en page, sans oublier l'Université Saint-Esprit de Kaslik qui s'est chargée, avec beaucoup de disponibilité et de professionnalisme, de sa réalisation technique.

Enfin, c'est à celles et ceux qui, durant ces six dernières années, ont été avec moi au service de la Fédération dans le cadre de son Conseil d'Administration que je souhaite exprimer ma profonde gratitude et ma cordiale amitié pour cette responsabilité partagée en toute simplicité.

Et toute cette aventure n'aurait pas été possible sans la vigilance quotidienne, la compétence discrète et la disponibilité sans faille de Laurence VIESLET qui a assuré durant ces six ans le secrétariat de la Fédération et qui en a été la mémoire au jour le jour ; c'est un immense merci que nous lui devons tous, ainsi qu'à l'Université de Namur qui a rendu possible ce service.

Beyrouth, le 14 février 2013





## *Déclaration de Eichstätt 2004*

---

Considérant le processus ouvert par la Déclaration de Bologne et voulant contribuer pleinement à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en conformité avec la Magna Charta adoptée à Bologne le 18 septembre 1988, les Recteurs des 43 universités membres de la Fédération des Universités Catholiques Européennes (FUCE), réunis en Assemblée générale à Eichstätt, les 14 et 15 mai 2004, déclarent que :

1. Les universités européennes sont confrontées à un horizon de collaboration et de concurrence avec d'autres systèmes universitaires dans le monde.

Elles doivent ainsi se préparer à relever le défi d'atteindre la qualité et de réaliser l'excellence dans le cadre de l'autonomie et de la liberté des universités.

2. L'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique doit être fondé sur la liberté d'enseigner, d'apprendre et de chercher, reconnue par la Résolution sur la liberté d'enseignement adoptée par le Parlement européen le 14 mars 1984.
3. Les universités sont aussi des lieux de rencontre et d'ouverture, de diffusion culturelle, d'interdisciplinarité et d'interpellation de et par la société, afin que chaque personne, à toutes les étapes de sa vie, puisse découvrir les chemins de la liberté au service du développement, de la solidarité et de la citoyenneté.

4. Les universités européennes, dans le respect de leur autonomie institutionnelle et de leur liberté, assument les responsabilités qu'implique, aux plans administratif et de l'évaluation de la qualité, la participation au service public de l'enseignement supérieur à travers leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la société. À ce titre, elles acceptent d'être évaluées de façon rigoureuse par les autorités indépendantes compétentes, nationales ou internationales.
5. La liberté d'enseignement et de recherche est une condition indispensable pour que les universités puissent jouer leur rôle dans la concurrence et l'attractivité nationales et internationales.
6. Cette liberté d'enseignement implique non seulement la liberté d'enseigner, c'est-à-dire celle d'établir librement les institutions correspondantes, mais aussi les mêmes droits d'accès à tous les étudiants aux différents choix d'éducation et de formation. Ceci implique notamment des conditions similaires de financement de la part de l'État.
7. Les universités catholiques membres de la FUCE sont ouvertes, sans aucune discrimination économique, sociale ou culturelle, à tous ceux qui, quelle que soit leur religion ou leur croyance, se montrent intéressés par une formation intégrale et par un développement personnel tout au long de la vie, et sont concernés par les conséquences humaines et sociales de leur activité de recherche.
8. Les universités catholiques membres de la FUCE adhèrent pleinement aux principes énoncés ci-dessus ; leur option philosophique est un choix de valeurs inspirées de l'Évangile, qui s'inscrit ainsi dans une dynamique d'ouverture et de liberté. Dans certains États (Belgique, Pays-Bas, Hongrie, Pologne, Allemagne...), le rôle des universités catholiques est reconnu à part entière ; elles sont traitées de manière équivalente aux autres universités.

9. Afin de prendre place au sein d'un nouveau système européen compétitif, les Universités Catholiques Européennes demandent à chaque État membre de l'Union européenne et aux instances européennes de respecter la liberté de choix dans l'enseignement supérieur, en assurant un égal traitement de tous les étudiants aux plans académique et financier.





## Comment faire face au défi de la compétitivité dans le nouvel Espace Européen de l'Enseignement Supérieur ?

**Marceliano ARRANZ, Recteur**  
*Université Pontificale de Salamanca*

Dans son exposé introductif, le Président Patrick VALDRINI (Paris) rappelle que dès l'aube du XIII<sup>e</sup> siècle, la mobilité des étudiants et des enseignants au sein des pays qui formaient l'Europe médiévale était assez répandue. La principale raison en est sans aucun doute le prestige d'universités telles que celles de Paris, Bologne, Salamanque et Oxford.

La construction progressive d'un nouvel espace commun d'enseignement supérieur (EASE) européen va conduire, dans les prochaines années, à un accroissement significatif de cette ancienne tradition, puisque les nouveaux contextes académiques font disparaître à un rythme accéléré les frontières actuelles à l'intérieur de l'Europe.

J. PUIGPELAT, gestionnaire de projets à la Commission Européenne, livre sa perception de la compétition au sein de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. Ce phénomène récent de globalisation encouragera probablement aussi les principales universités européennes à développer des efforts académiques importants pour devenir les nouvelles références culturelles du vieux continent. La conséquence la plus probable de ce nouveau contexte sera l'établissement d'une concurrence

accrue entre les universités au sein de l'EESE pour attirer le plus grand nombre possible d'étudiants dans leurs auditoriums.

Même si les contextes de chaque université varient significativement d'un pays à l'autre, les universités catholiques en Europe seront également impliquées dans ce mouvement irrépensible de concurrence académique ; il paraît prudent de réfléchir au positionnement à adopter face à ces nouveaux éléments.

Après des témoignages très éloquentes de L. CAMPIGLIO (Milano), P. PICOT (Angers) et A. PEREZ ESLAVA (Salamanca), un échange permet de situer les problématiques particulières aux universités catholiques dans cet espace européen.

Le nouvel EESE pose un défi du point de vue de la compétitivité des universités catholiques qui ne bénéficient pas du soutien de l'État. En effet, comment concilier l'excellence dans la recherche et l'enseignement avec le maintien de frais d'inscription socialement raisonnables ? La solution que beaucoup d'universités ont adoptée est la plus facile de toutes : répercuter le coût de la qualité sur les frais d'inscription. Cette stratégie pourrait éventuellement conduire les universités catholiques à maintenir un certain niveau de qualité mais en devenant au bout du compte des lieux élitistes, accessibles aux seules classes socio-économiques les plus privilégiées.

Un autre problème prévisible sera de chercher et trouver les enseignants pouvant faire face aux changements attendus. Des enseignants qui, en plus d'être d'excellents spécialistes dans leur domaine, sont également sensibles aux questions et aux valeurs morales et religieuses qui doivent être transmises et vécues au sein d'une université catholique.

Un autre défi sera celui de l'attention aux étudiants défavorisés. Il ne serait pas équitable que nos universités consacrent leurs efforts seulement ou prioritairement à leurs étudiants les plus brillants en négligeant les étudiants qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent rivaliser avec les meilleurs.

En toute hypothèse, il semble nécessaire d'établir certaines balises pour éviter que la globalisation ne finisse par estomper les spécificités des universités catholiques. Si nos universités ne veulent pas perdre leur identité, elles devraient ne prêter le flanc à aucun soupçon de mercantilisme, en renonçant à utiliser l'employabilité comme unique ou principal critère dans la planification de leurs stratégies. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire que les programmes d'étude de nos universités ne négligent pas les valeurs qui les différencient et les identifient par rapport aux autres universités.

Il ne serait pas correct, toutefois, de penser que le nouvel EESE ne présente que des côtés négatifs pour les universités catholiques. Mis en place avec discernement, le nouveau cadre académique européen peut également être la source de réformes utiles et de nouvelles opportunités.

On pense, par exemple, à l'utilisation des évaluations externes obligatoires comme un moyen d'améliorer les services de nos institutions et la sélection de leurs enseignants. Rien ne peut être plus utile pour s'assurer des progrès d'une institution que de la soumettre à des remises en question et des évaluations périodiques.

La réforme des programmes peut également être mise à profit pour influencer le développement des valeurs qui devraient distinguer les universités catholiques des autres.

Enfin, il est même possible que la manifestation explicite du caractère catholique de nos institutions puisse devenir un élément important d'attractivité pour d'importantes composantes de la population.





## Une université catholique : pourquoi ? comment ?

### Mutations socio-économiques mondiales Positionnement et enjeux pour les Universités Catholiques Européennes

**Thérèse LEBRUN, *Président-Recteur***  
*Université Catholique de Lille*

C'est à partir de la vision de l'Homme que nous propose la foi catholique, et d'un regard lucide et positif sur le monde actuel, qu'il faut tirer des principes d'action pour les universités catholiques. Lucide, c'est-à-dire sans complaisance, ni parti pris ; positive car s'il faut considérer le monde tel qu'il est, il faut aussi être convaincu que nous en sommes tous responsables, et qu'il nous revient d'agir dans la perspective d'y promouvoir toujours plus de solidarité.

C'est ce qu'exprimait le regretté **Michel FALISE** (Lille) dans son exposé introductif : « Les changements techniques et scientifiques et le progrès économique ne deviennent un progrès au sens plein du terme, c'est-à-dire un progrès en humanité, que s'ils se traduisent en promotion de tout l'Homme et de tous les hommes ; de tout l'Homme, c'est-à-dire non seulement de son avoir économique mais aussi de ses possibilités de grandissement social, culturel, spirituel, de tous les hommes et non pas seulement de quelques pays et groupes sociaux privilégiés. »

L'état du monde est le point de départ de toute réflexion sur la position que doivent y tenir les universités catholiques et les enjeux qu'elles doivent relever. À partir de là seulement peuvent s'apprécier d'une part le « pourquoi » de leur existence (ont-

elles au XXI<sup>e</sup> siècle la même pertinence que lors de leur création ? Que proposent-elles de spécifique ? Sont-elles de leur monde ou en dehors du monde ?), et d'autre part, le « comment » de leur action (leurs modes d'engagement vis-à-vis de la société et des étudiants sont-ils intangibles ou doivent-ils évoluer ?).

L'état du monde se réduit souvent en termes de « mondialisation », mais ce n'est là en fait que le symptôme majeur de l'avènement de la société de la connaissance. Celle-ci se caractérise par le développement de plus en plus rapide de la recherche, de l'instruction, de la production et la diffusion d'informations. La mondialisation est en fait l'accélération de tendances inscrites depuis toujours dans l'histoire, mais avec depuis peu une intensification sans précédent du périmètre et du rythme des échanges. La financiarisation surdéveloppée qui accompagne ce mouvement est le fruit de l'utilisation à plein régime de toutes les nouvelles possibilités de transmission d'informations, au détriment des autres dimensions de la vie économique et sociale.

Il s'en suit de nouveaux rapports de force entre le pouvoir économique et des contre-pouvoirs amenuisés qui créent des inégalités flagrantes entre nations et au sein de celles-ci. Si l'on peut noter un accroissement global des richesses, il faut voir en parallèle une plus grande précarisation et donc une détérioration du lien social qui s'accompagne d'une montée des phénomènes d'exclusion. Les pouvoirs traditionnels qui se voulaient protecteurs le sont de moins en moins, les institutions laïques ou religieuses qui cherchaient à donner du sens sont moins entendues.

Les universités catholiques évoluent donc dans un monde ambivalent. Si les frontières perdent de leur étanchéité, donnant ainsi une dimension interculturelle toute particulière à la jeunesse, il reste de larges pans de nos sociétés encore repliés sur eux-mêmes. Si, globalement, les niveaux de vie, de durée de vie, de disponibilité de biens et de services s'accroissent, il subsiste de fortes disparités dans l'accès à ces améliorations. Se pose simultanément la question de la pérennité de ce modèle de développement face aux risques causés par une production qui semble ignorante du devenir de notre planète.

Ce sont là autant de raisons pour s'engager ! L'université est fondamentalement un lieu de recherche et de partage de la connaissance. Dans une tendance à la marchandisation croissante

de la formation, l'université catholique apporte une dimension éducatrice particulière du fait de son regard spécifique à partir du dialogue entre foi et raison. C'est pourquoi elle n'a pas à être spectatrice de ce monde, distante par rapport à lui, mais active dans le monde. Face aux difficultés de la société dans laquelle elle vit, elle doit s'engager avec ouverture d'esprit et créativité. Pour vivre sa différence aux yeux du monde, elle doit penser global et agir local. De fait, c'est à chaque université catholique, implantée dans un terroir unique, d'évaluer, d'interpréter et d'appliquer les principes d'action communs.

Il faut pour cela conserver une direction de l'université qui soit vraiment catholique, qui sache faire partager sa démarche aux enseignants, chercheurs et cadres, eux-mêmes recrutés, autant que faire se peut, sur leurs compétences et sur leur accord avec le projet de l'université. Il faut proposer, de façon déterminée, à tous les étudiants une formation de base en sciences humaines, à l'universalité des droits humains, à la conscience de soi et des autres, à l'humanisme chrétien, en y différenciant la recherche de sens et la culture.

La pédagogie utilisée doit faire la part belle au suivi personnalisé, à l'accompagnement des étudiants. Elle est révélatrice de tout un projet, c'est elle qui en est le premier témoin. Elle aussi doit être novatrice mais sans céder aux modes passagères, centrée sur l'individu, inquiète de ses résultats, constructive sur les échecs, exigeante quant aux efforts à mener. Le fond comme la forme de notre enseignement doivent éveiller à la prise de responsabilité et au souci du bien commun.

Nos étudiants doivent être préparés à vivre l'altérité et la différence comme la clef de la capacité à vivre ensemble. Ce qui implique pour eux de se connaître en intériorité, et de connaître leur culture avant d'aller au contact des autres ou de les accueillir dans leur université. C'est fort d'une formation d'inspiration chrétienne que nos étudiants seront éduqués au discernement, à la distanciation critique et à l'évaluation autonome. Ceci leur permettra une vraie prise de conscience des problèmes tels qu'ils sont et non tels que des images souvent hâtives les présentent.

Ce croisement des cultures doit se concrétiser dans l'enseignement par le développement de l'interdisciplinarité pour mieux y

intégrer les dimensions de sciences humaines. Ce faisant, il est signifié qu'il n'y a pas incompatibilité, mais au contraire complémentarité, entre le matériel et l'immatériel, entre sciences « dures » et « molles », cette démarche de mise en synergie devant ensuite être prolongée par les étudiants une fois qu'ils auront rejoint leur milieu professionnel. Ils devront y être non seulement efficaces, mais aussi source de règles justes, porteuses de valeurs propices à l'édification d'un monde plus fraternel et plus solidaire.

N'ayons pour cela pas peur de promouvoir les engagements de toutes sortes dès lors qu'ils participent à se soucier de ses contemporains. Soyons d'abord nous-mêmes des lieux de participation de nos étudiants au sein de nos propres instances, afin d'éduquer à l'engagement et à la prise de responsabilité. C'est ainsi qu'ils apprendront à substituer l'agir à la critique.

Incitons les jeunes dont nous avons la responsabilité à l'initiative, à l'esprit d'entreprise, à l'innovation. Sachons ainsi en faire des utilisateurs raisonnés et inventifs des TIC, promoteurs d'une société véritablement humaine et non virtuelle ; lançons-les sur le domaine du développement durable et responsable ; sensibilisons-les sur les questions des migrations et de l'intégration ; initiions-les à tous les aspects et défis de la mondialisation ; appelons-les à s'interroger sur la gouvernance locale et mondiale, ainsi que sur la construction d'une société et d'un monde plus pacifiques ; prévenons-les des dangers des manipulations et des conformismes. En parallèle, pour rendre cet élan opératoire, il faut certainement établir de nouveaux partenariats, renforcer les liens avec le tissu socio-économique, instituer de nouvelles formes de coopération, développer la créativité à tous les niveaux académiques, et surtout approfondir nos liens avec l'enseignement de l'Église et le monde chrétien.

Il revient donc aux universités catholiques d'être des témoins et des acteurs du monde. Cela correspond à leur vocation et requiert sans cesse des efforts d'adaptation. Plus que jamais, il nous faut savoir respecter la diversité culturelle et religieuse, notamment celle des membres de la communauté universitaire, et s'en enrichir. C'est en grande partie ainsi que nous serons reconnus comme des institutions ouvertes, non repliées sur leurs convictions et leur histoire.

## Quelle place donner aux sciences humaines, à l'interdisciplinarité et aux questions de sens dans nos programmes universitaires ?

**Michel SCHEUER**, *Recteur*  
*FUNDP - Namur*

Pour nourrir la réflexion sur le thème retenu et favoriser le débat, le Conseil de la fédération avait invité quatre témoins privilégiés, venus partager leurs attentes ou leur expérience en matière de formation aux sciences humaines, à l'interdisciplinarité et aux questions de sens dans les programmes universitaires, et tout particulièrement au sein des Universités Catholiques Européennes.

Le premier intervenant est **Jacques ARNOULD**, dominicain français, ingénieur agronome, docteur en histoire des sciences et en théologie, chercheur au CNES (Centre National d'Études Spatiales). Ses recherches et ses publications concernent notamment le créationnisme ainsi que les dimensions éthique, sociale et culturelle des activités spatiales. Il intitule son exposé : « *Retour au pays des créationnismes et du ciel d'Icare* ». Après avoir brossé rapidement les grandes lignes du débat entre évolution et créationnisme, le conférencier attire l'attention sur les enjeux actuels de ce débat : quel rapport entre Église et société, quel rapport entre sciences et société ? Tout étudiant universitaire doit être confronté à ces questions.

Dans un second temps, l'orateur développe ce que doit être, à ses yeux, l'éthique spatiale : non pas une question ou une procédure d'« autorisation / interdiction » imposée à un domaine d'activités sensibles ni un domaine de l'éthique réservé à la décision de comités ad hoc composés exclusivement de spécialistes, mais une réflexion philosophique plus large sur les finalités et les conséquences d'une activité humaine particulière, réflexion devant aboutir à des codes de bonne conduite, des lois, des traités régissant ce champ d'activités très spécifiques. En cette matière, par définition totalement internationale, les principaux défis des prochaines années pourraient concerner les problématiques suivantes : la gestion des débris spatiaux, les règles de communication dans un contexte de patrimoine commun à tous, l'observation de l'espace et sa surveillance, la question de notre humanité confrontée à une éventuelle vie extraterrestre. Au moment de conclure son intervention, l'orateur insiste sur la très grande confiance dont jouissent actuellement les scientifiques, confiance bien supérieure à celle dont jouissent les politiques ; selon lui, cette confiance engendre une responsabilité forte des scientifiques. Il est donc indispensable que les futurs chercheurs, formés dans nos universités, soient préparés à cette responsabilité importante vis-à-vis de la société. Jacques ARNOULD conclut par un vibrant plaidoyer en faveur de la place à accorder, dans le cadre des formations universitaires dites « scientifiques », à la réflexion philosophique, voire théologique, à l'épistémologie, à l'éthique, et donc plus largement aux questions de sens !

« *Quelle formation non technique pour des scientifiques et comment l'organiser concrètement ?* » Tel est le titre donné à son intervention par **Dominique LAMBERT**, docteur en sciences physiques et en philosophie, professeur ordinaire aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP) à Namur. Dans un premier temps, l'orateur identifie les principales raisons qui, à ses yeux, justifient l'introduction de cours de sciences humaines dans les cursus universitaires en sciences dites « exactes » :

- Le caractère déterminant de l'impact éthique des sciences dans la société contemporaine : manipulation des embryons, nanotechnologie et environnement...

- Le scientifique n'est pas qu'un technicien de très haut niveau dans son domaine d'expertise, il est aussi un acteur social important.
- Le scientifique doit être capable de transgresser les limites de son savoir, de s'engager dans l'interdisciplinarité, ce qui nécessite de pouvoir prendre en compte des éléments en provenance d'autres champs disciplinaires que le sien.
- Le scientifique est confronté à la multiculturalité, et donc à des valeurs culturelles, sociales, philosophiques et religieuses qui interfèrent inmanquablement avec sa pratique et / ou son enseignement.
- L'étudiant en sciences « exactes » doit être en mesure de comprendre le rôle central des principaux présupposés philosophiques et religieux dans la genèse et l'enseignement des branches scientifiques.

À la lumière de ces différentes raisons, Dominique LAMBERT propose de construire une formation en sciences humaines, destinée aux « scientifiques », à partir des quatre axes majeurs suivants :

- Une formation épistémologique et historique, intégrant également des éléments relatifs à l'histoire de la discipline scientifique.
- Une formation « sciences-technologies-sociétés », identifiant les enjeux sociaux des sciences et des techniques.
- Une formation éthique intégrant, d'une part, des éléments d'éthique fondamentale et d'anthropologie, et, d'autre part, des éléments d'éthique appliquée tels que le développement durable, les relations nord-sud...
- Une formation en sciences religieuses : histoire des religions et de la laïcité, grandes lignes de la doctrine sociale de l'Église, questions « sciences et foi »...

Après avoir identifié les raisons de prodiguer une formation « non technique » aux étudiants en sciences « exactes » et esquissé les grands axes de ce que pourrait être cette formation, l'orateur

s'interroge sur la manière concrète de dispenser cette formation. Selon lui, trois modèles sont théoriquement possibles :

- La formation est intégrée directement par les enseignants dans leurs cours scientifiques.
- La formation est assurée par un institut spécialisé (philosophie...), extérieur aux départements et / ou facultés concernés (sciences, médecine...).
- La formation est dispensée par une structure propre, intégrée aux départements et / ou facultés concernés, composée majoritairement de professeurs ayant une double formation (sciences et philosophie, sciences et théologie).

Sur base de l'expérience menée depuis plusieurs dizaines d'années à Namur par le Département « Sciences, Philosophies, Sociétés » au sein des Facultés des Sciences et de Médecine, Dominique LAMBERT privilégie clairement le troisième modèle qui permet d'assurer un enseignement en phase avec les réalités techniques et scientifiques proposées par ailleurs à l'étudiant. D'autre part, cette « structure intégrée » favorise la collaboration de tous les enseignants-chercheurs, tant dans leurs activités d'enseignement que de recherche. En conclusion de son exposé, l'orateur plaide pour des cours intégrés et progressifs, offrant à chaque niveau de formation technique et scientifique une série de leçons d'initiation à la critique de la connaissance, à l'histoire de la discipline et à l'éthique, et ce, dès la première année d'enseignement universitaire.

Après les deux premières interventions faites par des enseignants-chercheurs travaillant dans les milieux de l'enseignement universitaire et de la recherche, le moment était venu d'écouter le témoignage de deux employeurs importants, l'un dans le secteur privé, l'autre dans le secteur public : quelles sont leurs attentes par rapport aux formations qui sont prodiguées à leurs futurs collaborateurs dans nos universités ?

**Jean STÉPHENNE**, ingénieur agronome, est PDG d'une importante multinationale pharmaceutique, occupant plus de



cinq mille collaborateurs ; il livre ses réflexions à partir de la question suivante : « *Développer des vaccins pour le monde : sciences exactes ou sciences humaines ?* » Tout en reconnaissant l'excellente formation prodiguée par les universités belges, l'orateur insiste sur la nécessité de former des hommes et des femmes qui, à côté des compétences managériales « classiques », auront développé également des compétences humaines en termes de gouvernance, de responsabilité sociale des entreprises, de gestion des ressources humaines et d'entrepreneurship.

Jean STÉPHENNE développe ensuite quatre compétences managériales attendues des cadres, compétences qui, à ses yeux, devraient faire l'objet de l'enseignement et de la formation universitaires :

- La pensée innovante : recherche d'informations, découverte de solutions, pensée flexible permettant de générer des idées, d'analyser différentes options et d'encourager l'innovation.
- Le leadership : capacités d'influencer, de construire la confiance, de communiquer, de générer la passion et le sens de l'effort.
- La recherche de l'excellence : pouvoir conduire le changement, promouvoir l'amélioration continue par la gestion de projets, évaluer le return sur l'investissement.
- La motivation et le développement des collaborateurs : construire des relations, travailler en équipe, développer les hommes, partager le savoir et construire la confiance.

Il conclut son intervention en corrigeant l'intitulé de son exposé : « *Développer des vaccins pour le monde : sciences exactes et sciences humaines* » et encourage les responsables de l'enseignement supérieur en Europe à renforcer au sein de tous les programmes de cours la part relative aux sciences humaines, aux questions de sens et à la responsabilité sociétale des futurs diplômés universitaires.

**Jean-Jacques VISEUR** est avocat, engagé en politique, tant au niveau local que national, ancien ministre des finances, bourgmestre de la ville de Charleroi, il est aussi Président du

Conseil d'administration de l'Université Catholique de Louvain (UCL). À la lumière de ses engagements politiques, l'orateur souligne combien nos sociétés sont passées de la « démocratie » à l'« émocratie » : les décisions se prennent souvent en fonction de l'impact émotionnel de certains faits divers, de l'une ou l'autre prise de position publique... Le politique est de plus en plus enfermé dans une échelle de temps de l'immédiateté, alors que la formation suppose le temps de la réflexion et de l'approfondissement. Il insiste également sur le fait que, à ses yeux, on observe aujourd'hui en Occident un déclin important des idéologies et des doctrines.

Il identifie ensuite trois « défaillances » de la politique en Europe occidentale en ce début de vingt-et-unième siècle, défaillances qui doivent interpeller les responsables universitaires :

- Dans les réflexions politiques, les techniques prennent trop souvent le dessus sur les sciences humaines.
- La politique tend vers le monodisciplinaire qui l'amène à se spécialiser de plus en plus, au détriment des échanges, des confrontations des savoirs et de l'interdisciplinarité.
- Les questions de sens sont de plus en plus souvent renvoyées vers la sphère privée ; l'intervention des questions de sens dans la sphère politique est souvent perçue comme du dogmatisme.

Jean-Jacques VISEUR prend congé de l'auditoire en lançant un vibrant appel pour que nos universités continuent à former des hommes et des femmes soucieux d'interdisciplinarité et capables de donner du sens à leur action.

Les travaux en sous-groupes ont permis aux participants d'échanger leurs expériences, les résultats obtenus et les difficultés rencontrées. Une même conviction est en tout cas partagée par tous : la formation que nous prodiguons dans nos Universités Catholiques Européennes doit intégrer les problématiques d'interdisciplinarité et les questions de sens.

## L'environnement humain dans nos universités : quelles relations humaines structurantes proposer à travers l'enseignement, la recherche, la gouvernance et la vie universitaire ?

Laurence VIESLET, *Secrétaire de la FUCE*  
*FUNDP - Namur*

L'Assemblée générale 2008 de la FUCE s'est tenue à l'Université Pontificale Urbaniana de Rome du 8 au 10 mai.

C'est à l'occasion de cette réunion que l'adhésion de cinq universités catholiques libanaises en tant que membres effectifs a été soumise au vote de l'Assemblée. L'actualité dramatique du Liban, entraînant la fermeture de l'accès à l'aéroport a toutefois empêché la plupart de leurs représentants de prendre part à la réunion. C'est donc dans ces circonstances particulières et en communion de pensée et de prière avec les collègues libanais que leur adhésion à la Fédération a été acceptée à l'unanimité des votes exprimés. Cette bonne nouvelle leur a aussitôt été transmise par téléphone.

La première intervention de la journée, centrée sur l'enseignement, a été confiée au Pr. **Stéphane BAZAN**, de l'Université Saint Joseph de Beyrouth<sup>1</sup>. Loin du schéma classique présentant l'enseignement comme un processus rigide où les rôles sont figés

---

1. En raison de l'actualité évoquée plus haut, le Pr. Bazan n'avait pu rejoindre Rome et son exposé avait été lu en séance.

et les postures limitées à une relation enseignant / apprenant héritée des modèles pédagogiques traditionnels, le Pr. BAZAN présente l'enseignement en tant que processus d'apprentissage développé au sein d'une relation multidimensionnelle. Le rôle de l'institution universitaire est d'offrir un cadre à ces relations enseignant / apprenant, en créant un climat de confiance et de respect, généralement par la mise à disposition d'éléments de nature réglementaire ou organisationnelle. La capacité de l'institution à proposer aux acteurs de nouveaux outils, de nouveaux processus, en réaction aux changements qui surviennent, est déterminante pour garantir ces relations fécondes qui sont au cœur de l'apprentissage.

L'exposé a détaillé quelques changements récemment intervenus à l'Université Saint-Joseph mettant potentiellement en danger l'équilibre existant dans les relations entre enseignants et étudiants : passage à l'ECTS, développement des TICs, génération des *Digital Natives*, contexte particulier au Liban (ouverture à l'autre, désir d'émigration...). Face à ces différents changements, l'université a réaffirmé sa volonté d'accompagner les nouvelles relations enseignants / étudiants. Cela s'est tout d'abord manifesté par la responsabilisation accrue des acteurs, qui a permis de rétablir le respect et la confiance. Ensuite, des efforts particuliers ont été faits pour rendre possible et valoriser l'innovation pédagogique.

Après avoir passé en revue quelques exemples concrets mis en œuvre à l'USJ, S. BAZAN conclut que les changements imposés par la globalisation des moyens d'information, de communication et de formation ont des effets directs sur la pratique de l'enseignement universitaire. Ceci nécessite que les universités évoluent pour conserver intact le tissu relationnel existant entre ses différentes composantes et qu'à cet égard, les nouvelles technologies doivent être considérées comme un outil à utiliser avec discernement plutôt que comme un danger potentiel.

Le volet recherche de la journée a été confié à deux professeurs de nos institutions : **Albert FLORENSA** (Barcelone) et **Martine RAES** (Namur).

L'intervention de A. FLORENSA<sup>2</sup>, s'est centrée sur l'introduction d'une réflexion éthique dans les activités de recherche ; il part du présupposé que l'intégration de nos universités au sein de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur est une occasion à saisir pour intégrer ou renforcer la dimension éthique dans nos programmes d'enseignement et surtout dans les activités de recherche. Pour ce faire, l'intervenant suggère quatre tâches prioritaires :

- Définir de façon précise le niveau de compétence en éthique que doit avoir tout étudiant à la fin de ses études pour entamer une carrière de recherche.
- Assurer à tous les chercheurs une formation à l'éthique de la recherche.
- Créer ou développer des enseignements spécifiques en éthique.
- Intégrer des éléments de réflexion éthique dans bon nombre d'enseignements très diversifiés, en précisant leur degré de responsabilité dans l'acquisition des compétences éthiques.

M. RAES, quant à elle, s'est attachée à exprimer comment, dans la relation qui se noue avec les étudiants, l'enseignant peut susciter la curiosité, la découverte et l'enthousiasme pour la recherche... Elle a exposé comment la recherche peut être intégrée progressivement à l'enseignement dès les premières années du cursus. Elle a souligné à quel point le rapport de transmission entre enseignants et étudiants permet de faire passer des messages. À cet égard, il y a une responsabilité certaine des professeurs par rapport aux messages qu'ils véhiculent : ceux-ci doivent être en adéquation avec le public (selon la discipline, l'année d'étude...), les messages doivent intégrer les notions de transversalité et démontrer l'ouverture d'esprit et l'humilité de ceux qui les transmettent. La recherche démontre chaque jour que le savoir est en évolution constante et qu'on ne saurait le

---

2. Des raisons familiales impérieuses intervenues en toute dernière minute l'empêchèrent aussi d'assister à la réunion.

considérer comme figé une fois pour toutes. C'est parce que son rôle d'enseignant représente un tel levier de connaissance et d'action que le professeur a la responsabilité de susciter la curiosité et le goût d'en savoir plus. Il est également capital de mettre en perspective les connaissances qui sont transmises pour éveiller et conscientiser les étudiants aux responsabilités qui sont et qui seront les leurs dans leur future vie active.

Après un rapide tour d'horizon des différents contextes dans lesquels sont amenées à évoluer les universités européennes, **Thérèse LEBRUN** (Lille) s'est plus spécifiquement penchée sur la question de la gouvernance de l'université catholique. Comme toutes les universités, les universités catholiques sont confrontées à un contexte changeant, de plus en plus compétitif (que ce soit pour attirer de nouveaux étudiants, le personnel académique ou les financements), au sein duquel les regroupements et fusions sont légion et, avec ceux-ci, le risque grand de voir se diluer dans la masse les éléments constitutifs de la spécificité de nos institutions catholiques. Dans ce contexte, la gouvernance des universités est amenée à se transformer assez fondamentalement. Selon les contextes locaux ou nationaux, il sera tenu compte, par exemple du mode de financement : là où l'argent public se fait rare, la recherche de financements privés exigera de l'institution la recherche d'un fragile équilibre entre les valeurs qu'elle a faites siennes et le retour sur un investissement attendu de ceux qui octroient ces moyens supplémentaires.

La deuxième partie de l'exposé de Th. LEBRUN s'est concentrée sur la modification des rapports internes à l'université, regrettant notamment la judiciarisation accrue de ces rapports qui va de pair avec la tendance observée dans notre société. De plus en plus, les désaccords et conflits se règlent par le recours au droit. Ceci altère, déplore Th. LEBRUN, « des relations humaines et chrétiennes de partage, de respect, de souci de l'autre, même dans le cas de conflit ou de risque d'opposition, voire de rupture ». Elle ajoute toutefois que ces nouveaux modes de relation « appellent à un dialogue [...] permanent, transparent, construit et constructif ». Elle a souligné l'importance cruciale de la communication, tant interne qu'externe.

L'exposé a ensuite abordé le rôle actif des étudiants dans la gouvernance de l'université. Cette participation étudiante correspond à un appel à la prise de responsabilités qui les aide à forger leur personnalité, à trouver leurs valeurs, leurs repères, leur vocation.

En conclusion, Th. LEBRUN résume comme suit la spécificité de la gouvernance au sein des universités catholiques :

- « • Reconnaissance de chacun.
- Respect et dialogue dans la confiance et la transparence.
- Égale dignité des acteurs.
- Clarté des rôles et responsabilités dévolus à chacun.
- Travail de partenariat et en équipe. »





## Les comportements nouveaux de nos étudiants :

### Questionnements et défis pour nos universités catholiques

Thérèse **LEBRUN**, *Président-Recteur*  
*Université Catholique de Lille*

L'université a toujours été un lieu de passage où des enseignants « sédentaires » apportaient à des étudiants « nomades » les connaissances nécessaires à la réalisation de leur projet de vie adulte. Monde par définition ouvert, en dépit d'inévitables tendances protectionnistes, « lieu de mûrissement et de solutions pour la société » (J. Merhej), l'université incarne une certaine permanence du savoir et de la façon de le diffuser. Pour autant, elle vit également au diapason de la société du fait de ce flux constant de jeunesse et du devoir que se font les maîtres de comprendre leur temps.

Or, cette relative constance a été bousculée depuis quelques années. En effet, la physionomie des universités a changé du fait de deux facteurs principaux : l'accroissement du nombre de jeunes qui accèdent aux études supérieures, du fait des efforts entrepris partout pour donner une formation élevée à la jeunesse ; la diversification et l'allongement des études supérieures ensuite, pour s'adapter à la complexité du monde et à la spécialisation des domaines.

Le phénomène généralisé d'ouverture à l'international enfin a achevé cette transformation, en développant l'aspect interculturel des études comme de la vie extra-académique.

Ce ne sont pas pour autant ces seules données démographiques qui sont à considérer. Au-delà des chiffres, ce sont également les mentalités qui ont évolué. Les étudiants d'aujourd'hui sont les enfants d'un monde marqué par des ruptures dans le domaine de la connaissance, ainsi que par de lourdes mutations socio-économiques mondiales. Ils subissent de plein fouet la crise de la famille. Ceci affecte leur psychologie, leur regard sur l'université et donc la façon dont l'universitaire doit exercer sa fonction pour diffuser son enseignement.

Ces constats ne sont pas extérieurs aux universités catholiques, ils s'y posent même avec une acuité particulière. En effet, elles prétendent considérer l'individu dans sa globalité, témoigner d'une conception du monde guidée par la foi chrétienne et, ambition difficile, faire de leurs campus des lieux qui reflètent cet engagement. Plus que d'autres, elles doivent donc connaître et comprendre la jeunesse étudiante pour être comprises d'elle, et rendre leur témoignage au moins acceptable, au mieux partagé. Elles doivent sans cesse se demander « comment être convaincantes » ?

Quels sont les comportements véritablement nouveaux parmi les étudiants ? Ils peuvent être regroupés en trois domaines.

- Les conséquences de l'allongement des études.
- Les nouvelles attitudes dans la vie personnelle et collective.
- L'apparition de nouvelles addictions, dures et douces.

Ces comportements n'ont pas à être figés ou systématisés, tant il existe de différences entre les étudiants fréquentant les différentes universités de la FUCE. Ainsi, et pour n'en citer que trois, les Libanais sont très marqués par la situation politique de leur pays, les Ukrainiens subissent encore les séquelles morales d'un régime communiste, et les Anglais, quoique symboles d'un pays au système politique stable, sont toujours à la pointe des évolutions sociétales.

## Les conséquences de l'allongement des études

Un des groupes de travail évoquait la « juvénalisation » de la société, conséquence du vieillissement de la population qui retarde l'arrivée des jeunes dans le monde des « actifs » et, par ailleurs, met en valeur tout ce qui valorise la jeunesse, à commencer par le domaine des apparences physiques. Cette nouvelle importance de la jeunesse, les universités catholiques la ressentent tout d'abord par l'augmentation de leurs effectifs, preuve d'une certaine attractivité, mais aussi d'une demande accrue à se partager avec les autres systèmes universitaires. Cette augmentation élargit le panel sociologique, les universités accueillant toujours leur « clientèle » traditionnelle mais l'étendant à des milieux jusqu'alors absents de leurs enceintes. Parmi ces nouveaux inscrits se trouvent de plus en plus d'étrangers, aux cultures parfois très différentes, aux convictions religieuses très diverses. Il convient de les accueillir en prenant bien en compte leurs inévitables difficultés d'adaptation.

Tout ceci demande un réel effort de rénovation pour continuer à diffuser notre message chrétien vers des jeunes qui viennent d'abord chercher une excellence académique et non une éducation globale, même si ce besoin se fait confusément sentir chez beaucoup lors des inscriptions.

Plus nombreuse, davantage visible qu'auparavant dans les médias, courtisée par les « marques » qui voient en elle un marché très rentable, la jeunesse reste également plus longtemps dans l'université du fait du rallongement global des études. On note dès lors une sorte de prolongement de la période de la post-adolescence, dans laquelle l'étudiant considère le monde du travail comme très lointain, et incarnant davantage les contraintes que l'épanouissement.

Cette arrivée dans la vraie vie adulte, décalée par rapport à l'état d'insouciance que peut constituer l'université, est envisagée comme un défi difficile à relever, tant le poids des changements à accomplir semble lourd. Les étudiants ressentent fortement leurs responsabilités futures en matière de gouvernance économique et d'écologie, et ils sont partagés entre impatience de s'y

confronter et sentiment d'impuissance. Il nous revient dès lors de les éduquer à la prise de responsabilité, en commençant par les associer à nos structures d'information et de décision, de façon à ce qu'ils prennent conscience qu'ils participent pleinement à un monde qui existait avant eux et continuera de vivre après eux. Il nous incombe aussi de les ouvrir sur le monde du travail avec, par exemple, une politique volontariste de stages en entreprise.

### **Les nouvelles attitudes dans la vie personnelle et collective**

Les étudiants sont le fruit d'une société « de consommation ». Cette filiation se retrouve dans le fait qu'ils peuvent se comporter en consommateurs exigeants, faisant plus facilement qu'auparavant valoir des droits au regard du coût des scolarités. En parallèle, la proportion réjouissante de ceux qui s'engagent pour des actions désintéressées ou de solidarité ne doit pas masquer celle qui refuse toute forme d'engagement au titre d'un scepticisme profond vis-à-vis de l'action collective. Deux types d'étudiants cohabitent ainsi sans heurts, car la jeunesse d'aujourd'hui respecte avant tout la volonté de chacun de se réaliser. Celui essentiellement préoccupé de lui-même pour répondre à ses besoins et assouvir ses désirs, et celui qui intègre le souci des autres dans son projet de vie. Les conflits entre eux liés à l'exercice d'un pouvoir par le biais d'associations ou d'instances de représentation sont assez rares, chacun laissant l'autre libre d'agir à sa guise dès lors qu'il n'empiète pas sur ses frontières, ce qui est finalement une forme de « chacun pour soi ».

Les étudiants sont également très sensibles à l'appartenance à un groupe. Ce phénomène identitaire, qui a toujours existé, se double de nos jours par l'aspect très particulier qu'est la possibilité d'appartenir au monde virtuel des réseaux numériques. Ce dernier point peut créer une distanciation malsaine entre la vie quotidienne et celle des réseaux que l'on rejoint dès que possible et qui, paradoxalement, deviennent pour certains « la vraie vie ».

Enfin, force est de constater que le nombre d'étudiants qui affichent une pratique et un engagement religieux ne croît pas

en proportion du nombre de ceux qui rejoignent l'université catholique. S'afficher comme catholique n'est pas source d'ostracisme, « libre à lui », mais le dynamisme des pastorales peut s'en ressentir. Ici aussi s'impose la double exigence de ne pas mettre nos fondements religieux sous le boisseau pour complaire aux nouveaux arrivés et, simultanément, d'adapter notre façon d'agir pour capter leur attention puis leur adhésion. Dans ce domaine, l'atmosphère générale d'une université catholique est essentielle, car c'est par elle que débutera le phénomène d'adhésion.

### **L'apparition de nouvelles addictions, dures et douces**

L'alcool, les drogues restent un danger permanent, loin d'être éradiqué. On peut même noter un regain de la consommation d'alcool à l'occasion d'organisations festives, avec les dérapages et dangers qui sont associés à une trop forte consommation, aggravés par la mixité de ces activités. Il faut alors tout autant savoir prévenir par l'éducation et la prise de mesures dissuasives, que réagir fermement face aux débordements.

Dans le même esprit, il devient plus difficile de faire respecter le bien commun. Du mégot que l'on jette par terre au souci de préserver la propreté ou l'intégrité des lieux, les règles classiques de bienséance sont parfois battues en brèche. Cela exige de passer d'une attitude très paternelle à un comportement plus règlementaire.

Une addiction plus pernicieuse est celle causée par les réseaux numériques, espaces de jeux ou réseaux sociaux, qui peuvent complètement phagocytter des étudiants. Ils finissent par vivre dans un monde parallèle, d'où les adultes sont exclus, et à ne plus bien savoir départager le vrai du faux. Cette dépendance peut ne pas se ressentir au travers des résultats académiques, mais elle aura des conséquences sur la façon dont l'étudiant devra, le moment venu, rentrer de plain-pied dans une vie professionnelle avec les responsabilités attenantes.

Le numérique peut être considéré comme un second pouvoir, à côté de celui de l'argent. Il y a donc toute une éducation à mettre

sur pied, qui dépasse de loin la seule capacité à employer les nouvelles techniques de communication. Alors que se mettent en place les « universités numériques », il apparaît une ardente obligation à mesurer toute l'ampleur de cette transformation. Il faut la prendre en compte sans crainte ni naïveté, et être à l'avant-garde en matière d'éducation à son emploi.

Les questionnements et défis sont nombreux, reflets d'un monde dont l'évolution semble difficile à maîtriser. Ils sont sans doute à relier à la crise de la famille qui caractérise nos sociétés. Autant de raisons pour que les universités catholiques ne démissionnent pas sur ce qui fait leur spécificité, s'appuient sur leurs fondements religieux, et les présentent avec un langage adapté, sans « jeunisme » ni raideur. Une grande ambition serait d'ouvrir les étudiants au monde et à la transcendance, de leur faire dépasser le stade des besoins et des désirs, afin qu'entrant en eux-mêmes ils y discernent la confiance que Dieu a mise en nous.

## Comment les universités catholiques promeuvent-elles l'humanisation de la société dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service ?

Thérèse **LEBRUN**, *Président-Recteur*  
*Université Catholique de Lille*

**E**n plus des trois missions classiques d'une université (*formation, recherche et service à la société*), l'université catholique se doit également d'être au *service de l'Église*.

- Au niveau de la *formation*, les universités catholiques doivent avant tout promouvoir la formation de diplômés qui soient acteurs d'humanisation plutôt que les complices de systèmes favorisant les inégalités.
- Au niveau de la *recherche*, les universités catholiques doivent conduire une recherche inspirée par l'Évangile, notamment lorsque celui-ci nous invite à rendre leur dignité aux exclus.
- Au niveau du *service de la société et de l'Église*, la mission est particulièrement délicate. Tout d'abord, parce que sur certains points l'Église a des positions très peu reçues dans la société (y compris parmi ses fidèles). Ensuite, la recherche est parfois mal perçue par l'Église qui craint que celle-ci aille à l'encontre du Magistère. Si penser est un risque, la tension entre doctrine et recherche est stimulante et peut se transformer en véritable défi.

Ces quatre missions de l'université catholique doivent s'exercer en gardant au cœur de sa réflexion et de son action, la promotion de toute personne humaine et de toute la personne humaine.

L'université catholique est au service *de tout homme*. Selon cette proposition, aucune exclusion de principe n'est acceptable, même si ce principe n'est pas toujours simple à faire passer dans les faits. Mais il est de notre devoir d'être créatifs pour accueillir tout homme :

- Les étudiants aux revenus limités (en recherchant des modes de financement alternatifs) ;
- Les étudiants non-catholiques et non-chrétiens (dans le respect des convictions de chacun et dans une logique d'ouverture réciproque) ;
- Les personnes plus âgées (il n'y a pas de raison que la formation s'arrête au moment où l'on cesse son activité professionnelle).

Par-delà le simple refus théorique de l'exclusion, les universités catholiques se doivent de promouvoir et d'être des acteurs engagés de l'option préférentielle pour les pauvres. Cela doit notamment se traduire dans l'accueil des personnes, la promotion de la justice sociale, la mise en valeur et le développement des professions à dimension sociale et un souci constant de la coopération et du transfert de compétences.

Mais l'université catholique est également au service de *tout l'Homme*. L'Homme se distingue des autres vivants par sa capacité réflexive ; seul l'Homme se pose la question du sens de son action. Il convient donc que les universités catholiques éduquent au questionnement en général, mais plus spécialement au questionnement éthique et théologique. Bien plus, il s'agit de prendre en compte la dimension spirituelle de chaque être humain, dimension qui excède de loin l'appartenance à une foi ou à une religion.

Des moyens sont à prendre pour atteindre de tels objectifs :

- Intégrer dans les programmes, des formations humaines transversales, complémentaires des formations



disciplinaires, en les intégrant dans les cursus et en faisant intervenir les notes obtenues dans les moyennes.

- Intégrer la dimension éthique et la question du sens dans chaque cours. Cela suppose des enseignants capables de le faire, ou acceptant que des experts interviennent dans leurs cours pour assurer cette dimension.
- Mettre en place des actions pour favoriser la Responsabilité Sociale des Universités (mesures concernant l'environnement, les déplacements, la consommation des fluides, les dépenses d'énergie...).

Toutes ces perspectives ne s'imposent pas d'elles-mêmes et la volonté politique de tous les acteurs de l'université catholique est nécessaire. Sans tomber dans le travers d'un prosélytisme qui n'ose dire son nom, nous devons contribuer à promouvoir le développement de chacun en étant au service de tous. Si tous aspirent à un monde plus humain, il nous revient de promouvoir et développer durablement les aspirations de paix et de bonheur des étudiants qui nous sont confiés.

Le défi est considérable et nos moyens limités ; nous ne devons donc pas nous laisser aller au découragement et au repli identitaire. Partout dans les universités, il existe des personnes qui partagent notre vision de l'Homme et il est de notre devoir d'universitaires catholiques que d'œuvrer à leurs côtés.

Pour conclure, reprenons notre question initiale – comment les universités catholiques promeuvent-elles l'humanisation de la société dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service ? – et voyons comment la tradition chrétienne qui est la nôtre permet d'y répondre plus spécifiquement.

Tout d'abord, il s'agit de rappeler que la dimension spirituelle de l'homme ne peut se réduire à son éventuelle appartenance confessionnelle. Du point de la formation, il est nécessaire que les universités catholiques insufflent cette dimension spirituelle dans divers domaines : intellectuel, esthétique, éthique, religieux... Cultiver la dimension spirituelle, c'est harmoniser beaucoup de « je » personnels (en recherchant une sorte de « symphonie »

entre les « je » personnels) et vivre la convivialité des différences, intérieures et extérieures, de façon solide, ouverte, responsable et solidaire. Bien plus, il est important pour notre tradition de faire référence à la dimension mystique que recèle chaque être humain, car nous faisons tous l'expérience que dans toute vie, il y a des éléments qui relèvent de l'indicible.

Ensuite, à côté de cette dimension spirituelle de la formation, il faut également mettre en valeur la pratique de la contemplation, de la méditation, de la participation à la liturgie ou aux formes de prière commune (y compris entre croyants de confessions et de religions différentes) ou encore la participation à des actions d'intérêt humanitaire et de volontariat civil. Tout cela constitue sans nul doute une mise en œuvre du caractère évangélique de nos universités.

Notre enseignement est porteur d'une tradition pédagogique d'inspiration chrétienne qui met en valeur la signification éducative du témoignage personnel et communautaire. On éduque souvent par le simple fait qu'on fait respirer « une vie bonne » ou en témoignant d'une vie qui a le parfum de l'Évangile. Ce faisant, nous montrons la dignité et la pertinence humaines du dessein de Dieu pour l'Homme.

## Nos universités catholiques comme lieux d'accueil et de dialogue avec l'Islam

**Michel SCHEUER, *Vice-Recteur***  
*Université Saint-Joseph – Beyrouth*

C'est en 2008, lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Rome, que la Fédération a accueilli comme membres à part entière les cinq universités libanaises qui étaient invitées depuis quelques années à participer aux réunions plénières de la FUCE. Ces institutions se sentaient plus proches, géographiquement et culturellement, des universités européennes, notamment françaises, que des universités catholiques du continent asiatique, situées majoritairement en Extrême Orient : l'Inde, le Japon et les Philippines. Trois ans plus tard, en mai 2011, il était assez normal que l'Assemblée générale se tienne en terre libanaise et qu'elle y soit accueillie simultanément par les cinq universités catholiques devenues membres de la Fédération. Durant ces trois journées, les participants ont donc eu l'occasion de se réunir à tour de rôle dans chacune des cinq universités, de Beyrouth (Université Saint-Joseph) à Kaslik (Université Saint-Esprit) en passant par Louaize (Notre-Dame University) et Baabda (Université Antonine) pour revenir à Beyrouth (Université La Sagesse). Ces universités ont pris le soin de prouver que l'art séculaire de l'hospitalité orientale et de la superbe cuisine libanaise existe encore intensément.

La première soirée fut consacrée à l'accueil des cinquante participants et des nombreux invités représentant notamment les différentes communautés confessionnelles, musulmanes et chrétiennes, du pays. Dans son allocution d'ouverture, le Professeur **Michel SCHEUER**, Président de la Fédération, a rappelé tout d'abord l'histoire de celle-ci au sein de la FIUC, ses projets, ses réalisations, ses rencontres annuelles. Il a poursuivi en identifiant quelques caractéristiques importantes du monde dans lequel nos étudiants et futurs diplômés seront appelés à travailler au service de leurs semblables et des générations futures : la mondialisation, les menaces qui pèsent sur nos systèmes publics de solidarité sociale et fiscale, l'injustice du fossé « nord-sud », la fracture digitale qui sépare les « info-pauvres » des « info-riches », l'absence ou la multiplication des repères...

Michel SCHEUER s'est ensuite risqué à donner une définition de la formation que devraient viser nos universités : « *Former des hommes et des femmes compétents dans leur discipline, capables de sens critique, ouverts aux questions de sens, ayant fait l'expérience de la recherche, soucieux de l'universel et donc ouverts à la dimension internationale, capables d'assumer dans la société des postes de responsabilité.* » Après avoir insisté sur le fait que, dans nos universités catholiques, ces différentes valeurs trouvent leur inspiration dans l'Évangile de Jésus-Christ, il a conclu son intervention par cette affirmation lourde de conviction : « *Parce que le mot lui-même 'catholique' veut dire 'universel', nos universités sont ouvertes à tous, à toutes celles et tous ceux, enseignants, chercheurs, membres du personnel et étudiants, qui peuvent partager nos valeurs... dans le respect absolu des convictions philosophiques ou religieuses de chacun.* »

Si le thème retenu pour cette rencontre s'inscrivait bien dans le contexte interreligieux du Liban, tous les membres étaient convaincus de son importance pour chacune de nos universités, qu'elles soient situées au nord ou à l'est de la Méditerranée ! En effet, l'accueil d'étudiants et de chercheurs musulmans est aujourd'hui une réalité dans bon nombre de nos Universités Catholiques Européennes y inscrivant des étudiants de la deuxième, voire troisième, génération d'immigrés turcs ou

maghrébins. Et que dire des missions d'enseignement et de recherche qui amènent très heureusement bon nombre de nos enseignants-chercheurs à approfondir l'étude historique, littéraire et théologique de l'Islam, parfois en dialogue avec des collègues musulmans ?

• • •

Le Conseil de la Fédération avait invité deux orateurs, l'un libanais, l'autre européen, pour nous partager leur vision du rôle de l'université « comme lieu d'accueil et de dialogue avec l'Islam » et susciter la réflexion des participants. Afin de favoriser le débat et avant d'entamer celui-ci qui, à cette occasion, s'est tenu en Assemblée plénière et non en sous-groupes, chacun de ces deux exposés a été suivi de trois interventions brèves, réagissant à l'exposé avec des points de vue assez contrastés.

Le Docteur **Hisham NASHABE**, (USJ - Institut d'Études Islamo-Chrétiennes) a intitulé son exposé : « *L'Université, lieu de dialogue ; une exhortation au dialogue à l'Université.* » Dans un premier temps, il insiste sur le fait que, selon lui, tous les courants de pensée doivent pouvoir se rencontrer à l'université, en dialogue et en recherche de la Vérité, ce qui implique que nul n'est détenteur de toute la Vérité. L'université est par excellence un lieu de démocratie et donc de dialogue. L'échec du dialogue conduit à la violence. Dans un deuxième temps, l'orateur énumère une série de conditions qui constituent à ses yeux des préalables au dialogue ; il s'attarde particulièrement sur l'honnêteté, condition sine qua non de tout dialogue religieux, et sur le fait que le dialogue ne vise pas à contraindre l'autre mais à le comprendre. Selon lui, l'université ne peut plus se contenter d'être un lieu de réflexion ; c'est pourquoi, le but ultime du dialogue, notamment religieux, est l'action car l'université est de plus en plus liée à la vie de la cité et partie prenante de celle-ci.

H. NASHABE consacre la suite de son exposé à la question de savoir « *où se situent le pluralisme et le dialogue dans l'Islam ?* » Il parcourt plusieurs versets du Coran qui traitent du dialogue, et plus particulièrement du dialogue avec « *les gens du livre* ». Lorsque le Coran dit que « *l'Islam mène au meilleur chemin vers*

*Dieu* », cela implique qu'il y a d'autres chemins que l'Islam qui mènent à Dieu. À ses yeux, les musulmans sont invités à accepter le pluralisme « *non comme un fait avec lequel il faut s'accommoder, mais comme une Grâce* ». L'orateur termine son exposé par ces mots : « *Dans le microcosme de l'université au Liban, le pluralisme devient, pour le musulman, une Grâce divine suprême. Quel espace ennuyeux serait l'université sans diversité ! Quelle activité intellectuelle stérile serait la diversité sans le dialogue !* »

Dans sa réaction à l'exposé de H. NASHABE, le Professeur **Christian CANNUYER** (Université Catholique de Lille) a insisté sur la responsabilité des universités, notamment catholiques, de mettre sur pied des filières de théologie musulmane dispensant un enseignement en profondeur et constituant, au sein des universités, des lieux de dialogue islamo-chrétien dans le champ spécifique de la théologie. Il conclut par un vibrant plaidoyer pour mieux explorer la diversité du fait religieux, et ce afin de « *dégager les voies d'une théologie et d'une anthropologie à même légitimer cette diversité elle-même sans attenter à l'autonomie ni à l'intégrité authentifiante de leur propre tradition* ».

Réagissant à son tour à l'exposé de H. NASHABE, **Francesco-Xavier MARIN**, (Université Ramon Llull – Barcelone) développe le concept de dialogue comme « *moteur de l'Université* » et plaide pour un renforcement et une ouverture du dialogue au sein de nos universités. À ses yeux, il est impossible de parler de l'université sans référence au dialogue comme force essentielle, « *comme ressource qui permet l'union entre identité et altérité* ».

Quant à Monsieur **Abdallah FARHAT**, juriste et homme politique libanais, il réagit en situant le rôle des universités catholiques dans l'actualité du « Printemps arabe », du conflit « sunnite-chiite » et de la place des chrétiens d'Orient dans cet environnement en ébullition. Il conclut par ces mots : « *Nos universités catholiques sont désormais appelées à changer le cours dramatique actuel des événements ; le salut de cette nation se fera par l'Université* ».

• • •

C'est **Brigitte MARÉCHAL** (UCL Louvain-la-Neuve) qui ouvre la deuxième séance de travail avec un exposé intitulé « *L'université, lieu d'accueil de l'Islam* ». Elle commence son intervention par une rapide description de la situation actuelle de l'Islam et des musulmans en Europe : conséquence non prévue de l'immigration turque et maghrébine à laquelle bon nombre de pays européens ont fait appel par manque de main d'œuvre dans les années 60, population en nette croissance, plus de quinze millions concentrés majoritairement dans certaines grandes villes où leur proportion peut dépasser 10 %, insertion progressive de la dimension religieuse dans les différents systèmes européens de reconnaissance des cultes, passage du statut de religion « d'immigrés » à celui d'une religion parmi d'autres, intégrée dans la réalité européenne...

C'est en ayant ce panorama global à l'esprit que l'orateur nous invite à réfléchir à la présence de l'Islam au sein de l'université européenne. Cette présence se manifeste de deux manières : d'une part, l'accueil concret et quotidien des étudiants et des chercheurs musulmans et, d'autre part, le développement de programmes d'enseignement et de recherche consacrés à l'Islam. B. MARÉCHAL souligne qu'il n'existe actuellement aucune étude documentée concernant l'accueil réservé par les universités européennes aux étudiants et chercheurs musulmans ; il semble par ailleurs que, globalement, cet accueil et le vécu au quotidien de ces étudiants musulmans dans les universités d'Europe ne pose pas de problèmes particulièrement difficiles, à l'exception de certaines exigences en matière de lieu de culte sur les campus. Ceci pourrait s'expliquer par la proportion plutôt modeste de ces étudiants, par la relative sécularisation des musulmans en Europe ou/et par une réelle ouverture des universités à cette population spécifique.

En ce qui concerne l'islamologie, B. MARÉCHAL attire l'attention sur le fait que les programmes d'enseignement et de recherche se sont développés bien souvent dans le cadre des départements d'orientalisme, d'histoire ou d'anthropologie. Ceci explique, en partie tout au moins, l'absence presque généralisée de programmes de sciences religieuses ou de théologie islamique,

même si certaines initiatives récentes doivent être mentionnées au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Selon l'orateur, les universités européennes ont aujourd'hui un rôle très important à jouer en vue de la cohésion sociale de nos sociétés pluralistes. Le travail d'enseignement et de recherche pourrait se focaliser sur trois défis en lien avec l'Islam et la présence des musulmans en Europe :

- L'absence de leadership intellectuel dans les communautés musulmanes ;
- Les questions relatives au pluralisme, à la sécularisation et à la démocratie ;
- Les difficultés de parcours du « vivre ensemble » et les besoins de créer des lieux de débat.

B. MARÉCHAL conclut son exposé en exhortant les universités européennes à oser développer des programmes d'enseignement et créer des centres de recherche consacrés à l'étude de ces trois défis en ouvrant ainsi des chemins nouveaux de service de la société contemporaine sur le vieux continent.

Dans sa réaction à l'exposé de Brigitte MARÉCHAL, le cheikh **Mohammed ZARAKET** s'interroge sur le caractère intrinsèque de la crise des rapports entre l'Islam et l'Occident, partant de l'hypothèse « *qu'il est difficile à l'Occident d'être musulman et qu'il est difficile à l'Islam d'être occidental* ». Il évoque ensuite quelques éléments historiques, religieux, culturels et scientifiques de cette difficulté du « vivre ensemble » de l'Islam et de l'Occident. Il conclut en mettant en évidence l'expérience extrêmement positive à ses yeux, parce que modeste, de l'Institut d'Études Islamo-Chrétiennes de l'USJ où les cours sont assurés simultanément par des croyants chrétiens et musulmans.

**Samir ARBACHE** (Université Catholique de Lille) relève un passage de l'exposé de B. MARECHAL mettant le doigt sur « *les carences universitaires dans les disciplines 'religieuses' au service de l'Europe musulmane*... *la formation d'une élite religieuse universitaire se fait attendre* ». Il encourage les participants à



envisager « *la création d'une Faculté de Théologie Musulmane selon des critères universitaires en vigueur en Europe* ».

Madame **Hoda NEHMÉ** (Université Saint-Esprit de Kaslik) s'interroge à son tour sur les difficultés du « *vivre ensemble islamo européen* ». À ses yeux, c'est souvent par manque d'intérêt que l'université européenne ne réserve pas une place plus importante « *à la recherche, aux études et aux pratiques religieuses islamiques* ». Elle invite les universités catholiques à un plus grand engagement dans la recherche et l'enseignement universitaire sur l'Islam.

• • •

Lors de la troisième et dernière séance de travail, **Aziz HALLAK**, (USJ - Institut d'Études Islamo-Chrétiennes) fait une remarquable synthèse des exposés et des débats qui se sont tenus. Invité à faire part de l'expérience vécue au sein de son institut, il souligne que l'originalité de celui-ci réside dans le fait que les cours y sont donnés à deux voix : un professeur musulman et un professeur chrétien. Tout en reconnaissant les difficultés rencontrées, notamment en termes de méthodologie, l'intervenant insiste sur l'apport proprement universitaire de ce type d'expérience au sein des multiples tentatives de dialogue islamo-chrétien. Selon lui, ce dialogue est effectivement dans une phase difficile mais il reste une nécessité vitale et un devoir, pour ne pas dire une « vocation », pour les chrétiens d'Orient.

Aziz HALLAK met ensuite en évidence le service que pourrait rendre l'université catholique en Europe : assurer un espace de liberté pour rendre la dimension de sens critique au sein de l'Islam. Alors que du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, la place de la rationalité était prioritaire dans l'Islam, c'est aujourd'hui la révélation qui constitue l'autorité suprême. L'avenir de l'Islam et sa réconciliation avec la modernité rendent indispensable une redécouverte du sens critique au sein des études islamiques. Les Universités Catholiques Européennes ne pourraient-elles pas assurer cet espace de liberté pour des chercheurs musulmans ? Il est en effet indispensable que des intellectuels musulmans puissent se livrer eux-mêmes à ce travail critique, mais pour cela il faut leur offrir l'espace de liberté de recherche nécessaire.

Le débat qui s'en suit et qui clôture cette rencontre relève une véritable convergence dans les propos tenus par les intervenants. En conclusion, l'Assemblée charge le Conseil de poursuivre la réflexion entamée et d'envisager la faisabilité de création en Europe d'un lieu universitaire qui pourrait être cet espace de liberté offert à des chercheurs musulmans. Cette étude de faisabilité devra privilégier les synergies entre universités membres de la Fédération, mais aussi des collaborations avec d'autres universités européennes.

## Nos universités catholiques et l'Église

**Michel SCHEUER**, *Vice-Recteur*  
*Université Saint-Joseph – Beyrouth*

**L**a première session vise à cerner la problématique :  
« **Gouvernance de nos universités catholiques et rapport à l'Église** ».

S'inspirant des courants dominants dans les écoles de gestion anglo-saxonnes et de la pratique dans les universités nord-américaines, et tenant compte d'un contexte de concurrence de plus en plus fort entre les universités, **G. YAHCHOUCI** (USEK) plaide pour une plus grande efficacité dans la gestion de nos universités, ainsi que pour une contribution plus importante de nos universités à l'innovation.

Fondant son exposé sur l'expérience concrète dans un pays donné (la France) et dans une université donnée (Lille), **Th. LEBRUN** (Lille) développe les interférences entre trois milieux : le milieu ecclésial, la communauté universitaire et la société. Elle aborde successivement plusieurs questions inhérentes au lien de l'université avec l'Église : place (et financement) de la théologie, rôle du grand chancelier, lettre « de mission » envoyée par les évêques, place de la pastorale universitaire, choix prioritaires en matière de recherche, questions de bioéthique...

Le **débat** qui s'en est suivi a permis d'évoquer notamment les situations très différentes d'un pays à l'autre, la nécessité de développer une vision anthropologique, philosophique et théologique de la personne humaine, le développement du concept d'accréditation (à ne pas confondre avec celui de qualité ni d'habilitation) et certaines difficultés de l'intégration de ce concept dans une perspective humaniste et chrétienne, la nécessité de mieux connaître l'« opinion publique » à l'égard de nos universités, la nécessité d'aider les évêques à se situer dans l'université, l'importance primordiale du rôle du Recteur et/ou de l'équipe rectorale, les difficultés évoquées par un participant de vivre la liberté de recherche et de publication dans les universités pontificales romaines...

M. **Braga da CRUZ** (Lisbonne) rappelle l'étude comparative menée par la FUCE il y a quelques années à propos du financement de nos universités catholiques en Europe. Il estime que cette étude a rendu de grands services à plusieurs universités membres et émet le souhait que des études comparatives du même type soient menées sur d'autres thèmes, et en particulier sur la relation de nos universités avec l'Église, tant dans sa dimension hiérarchique que dans sa dimension de « peuple de Dieu ».

La **deuxième session** traite plus particulièrement de « **Nos universités catholiques comme sources d'expertise pour l'Église** ».

Le Pr. **A. SANCHEZ CABACO** (Salamanca) évoque comment la question se pose pour une université dont l'expertise est relativement peu sollicitée par l'Église. S'appuyant notamment sur *Ex corde Ecclesiae* et diverses interventions du pape Jean-Paul II, l'orateur a évoqué successivement l'objectif à poursuivre dans ce service spécifique de l'Église, la nécessaire identité catholique de l'université, les chemins à suivre pour rendre ce service et les perspectives d'avenir. Il a développé ensuite plusieurs pistes visant à mieux faire connaître à l'Église les possibilités de contribution des universités catholiques.

Après un bref rappel historique concernant la création et le développement de la « Grégorienne », **F-X DUMORTIER** (PUG) évoque l'expérience importante de son université comme source d'expertise pour l'Église ; il précise que les contributions sont presque toujours sollicitées à titre individuel et très souvent dans la discrétion. C'est donc en fonction de ses compétences et de ses publications que tel professeur est sollicité, par une Congrégation romaine par exemple. S'appuyant sur cette expérience de service d'Église, il encourage les universités catholiques à ne pas attendre les sollicitations de l'Église mais à les susciter : il y a un devoir d'initiative et de proposition, ce qui suppose de « sentir avec l'Église », de travailler en dialogue avec les responsables d'Église, dans la confiance mutuelle. Il conclut son exposé sur un autre défi, celui de l'Europe en tant que concept spirituel et culturel ; si les universités catholiques ne se saisissent pas de cet enjeu, qui le fera ?

Le **débat** a mis en évidence la nécessité de passer de la suspicion à la confiance, d'entrer dans une logique de dialogue, de concevoir nos universités comme étant « d'Église », de réaliser que la qualité de l'évangélisation de demain dépend en partie de notre action universitaire d'aujourd'hui... Le rôle de nos universités catholiques au service de l'Église en Europe, voire au service de l'Europe, a été souligné par certains participants. Plusieurs intervenants ont également abordé la question de l'accompagnement des nouveaux enseignants-chercheurs pour leur faire découvrir le projet spécifique de nos universités catholiques et, au-delà, comment leur faire découvrir ou redécouvrir l'Église, l'Évangile... Ces échanges ont également mis en évidence le lien qui nous unit (universités catholiques) et les différences importantes entre nos institutions (pontificales, catholiques, d'inspiration chrétienne, lien aux évêques ou à un ordre religieux, avec ou sans Faculté de Théologie, avec ou sans financement public...)

La **troisième session** est consacrée au thème « **Lien ecclésial et sécularisation : comment vivre ces dimensions au sein de nos universités catholiques ?** ».

S'appuyant sur plusieurs philosophes et sociologues anglo-saxons, **M. HULAS** (Lublin) traite de la sécularisation en tant qu'elle est issue de la mondialisation et qu'elle conduit à une érosion de la sphère publique en Europe. Il précise qu'il ne faut pas confondre sécularisation et sécularisme, ce dernier concept évoquant un régime, une « religion » où le « séculier » remplace la divinité. Il conclut son exposé en s'interrogeant à la lumière des écrits du philosophe et sociologue allemand Jürgen HABERMAS, sur ce que la religion peut proposer à la sphère publique contemporaine et en affirmant que la sphère publique a besoin plus que jamais de la religion pour se développer de façon harmonieuse.

**Fr. IMODA** (AVEPRO) invite pour sa part l'Assemblée à s'interroger sur le rôle que peut jouer l'université catholique comme expression, révélation de l'Église au cœur d'un monde sécularisé. S'inspirant notamment de *Lumen Gentium*, il évoque les ecclésiologies possibles au sein de nos universités catholiques : l'Église comme « serviteur », l'Église comme « communion » et l'Église comme « institution », mais aussi l'Église comme « prophète et héraut ». Il conclut son exposé en démontrant combien les défis posés à l'Église se retrouvent au sein même des universités catholiques : selon lui, la sécularisation devient, grâce à une pédagogie éclairée, l'occasion d'une catholicité plus authentique au sein de nos universités.

Le **débat** a permis d'évoquer et d'approfondir plusieurs questions abordées par les exposés, telles que : la place de la théologie dans l'université catholique, la sécularisation comme une chance, les propositions faites aux étudiants en ce qui concerne la spiritualité ou l'engagement social, l'université comme lieu privilégié de recherche de la vérité...

En conclusion de ce débat, F-X DUMORTIER résume comme suit les défis qui, à ses yeux, doivent être relevés dans les prochaines années par les universités catholiques :

- L'université a été instrumentalisée par la société économique ; elle doit retrouver en elle-même sa justification.
- L'université a été et est un lieu privilégié de recherche de la vérité ; c'est vrai pour tous les savoirs, y compris pour la théologie.
- L'université doit sans cesse s'interroger sur sa mission, sur sa recherche de la vérité.
- L'université ne peut négliger la dimension religieuse de l'homme ; l'université catholique doit oser proposer cette annonce.

Cette conclusion a fait l'objet d'un très large consensus au sein des participants qui se sont réjouis d'avoir pu aborder, dans le cadre d'une Assemblée générale de la FUCE, ce thème qui nourrit leur quotidien universitaire : « Nos universités catholiques et l'Église. »

